

Locaux spacieux pour une tâche abondante



SPACIEUSE La nouvelle réception du Centre social protestant répond aux besoins des tâches assumées par le service.

(DOMINIQUE DUMAS)

Le Centre social protestant (CSP) dispose désormais à la rue Centrale de locaux mieux adaptés à sa tâche accrue depuis qu'il est mandaté par Berne pour s'occuper de désendettement. Une vaste réception a pu être créée, une salle d'attente a été aménagée et deux bureaux supplémentaires ont été créés.

DOMINIQUE DUMAS

La nécessité de pouvoir disposer de plus grandes surfaces découle en grande partie du mandat donné depuis le début de l'année par le canton de Berne de s'occuper de gestion de dettes et de désendettement. Le can-

ton s'est adressé à la bonne adresse puisque le CSP est actif depuis longtemps dans ce domaine comme dans celui du conseil conjugal pour lequel il est aussi mandaté par Berne.

Depuis le 1er janvier de cette année, le CSP est donc officiellement mandaté pour s'occuper de désendettement. Sa mission s'étale sur quatre points, partant du conseil et de l'évaluation de la situation financière et allant jusqu'au désendettement. Il offre aussi des conseils auprès des professionnels du travail social et s'occupe de prévention auprès des jeunes adultes. Cette tâche, déjà assumée en grande partie par le CSP correspond à un réel besoin. Ainsi, en huit mois

d'activité, 80 ménages ont été reçus pour évaluer leur situation et neuf procédures en assainissement des dettes ont été lancées. En tenant encore compte des activités de conseil et de la préparation du concept de prévention auprès des jeunes, ce sont 1300 heures qui ont été effectuées dans le domaine du désendettement. Reste aussi que le CSP ne compte pas ses heures et continue à financer seul une grande partie de ses activités: «Les sommes versées par le canton dans le cadre de notre mandat ne couvrent qu'une part des frais, affirme la responsable du service, Ursula Chatelain Vuilleumier. Le canton tient en effet compte que nous exer-

cions déjà des activités de ce type avant l'octroi de son mandat.» Ce constat vaut également par le service de conseil conjugal alors que les services juridiques aux requérants d'asile notamment n'ont pas été abandonnés à la suite de l'octroi des mandats cantonaux.

Le CSP dirige ses activités de conseil depuis Moutier où il reçoit la majorité des personnes désirant être aidées. Reste aussi que le CSP étant mandaté pour s'occuper de tous les francophones, il reçoit, sur rendez-vous comme à Moutier d'ailleurs, bon nombre de solliciteurs dans ses locaux de Bienne.

Les locaux réaménagés ont été pensés de l'extérieur à l'intérieur. Ainsi, l'entrée du bâtiment a été déplacée au Sud afin d'offrir une certaine discrétion aux personnes qui viennent en consultation. Une salle d'attente et une réception ont été créées. L'étage abrite deux bureaux supplémentaires pour permettre de dispenser des consultations dans de bonnes conditions.

L'ensemble de ces transformations inaugurées hier est revenu à 60 000 fr. financés par la paroisse réformée, propriétaire du bâtiment. Cette dernière a donc dû déménager son secrétariat pour permettre au CSP de disposer de l'ensemble de l'immeuble. Il faut dire que la place convient parfaitement pour abriter les dix personnes qui se partagent six postes et demi. /DD